

Accueil de Loisirs
sans hébergement



Ville de Chaulnes
Projet Pédagogique



Mercredis
et
petites vacances scolaires

Déclaration D.R.D.J.S. n° : 0800285CL000117

Présentation de la structure

Organisateur :

Mairie de Chaulnes
7 rue des lieutenants Terpraut et Grenier
80320 Chaulnes

Lieu du centre :

29, rue Poulain
80320 Chaulnes
Tél : 09/61/33/91/73

Environnement :

→ L'accueil de loisir est situé dans un bourg centre de 2000 habitants possédant un milieu naturel privilégié en zone rural (bois et chemin)
→ La commune possède divers équipement sportifs et culturels.
→ Un patrimoine historique et culturel est également très présent sur le territoire.
→ Nous comptons de nombreuses associations sportives et culturelles qu'y interviendront dans les activités proposées aux enfants. De plus nous utilisons les personnes ressources locales pour augmenter notre panel d'activités.

Capacité d'accueil :

L'accueil est de 40 enfants de 3 à 11 ans dont 20 de moins de 6 ans.

Moyens Humains :

- L'équipe d'animation est composée de :
- Un directeur BAFD et PSC1 et Surveillant de Baignade,
 - Une animatrice BAFA et AFPS,
 - Deux animatrices BAFA,
 - Deux animateurs BAFA en renfort lors des petites vacances scolaires
- Une cuisinière,
→ Un agent d'entretien des locaux,
→ Les employés communaux assurent une aide logistique.

Fonctionnement :

La structure assure l'accueil des enfants et l'encadrement d'activités dans une démarche pédagogique, il fonctionne :

Il fonctionne les :

- **mercredi après-midi de 11h45 à 18h30**
- **et lors des petites vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**

Les enfants pourront déjeuner sur place le midi. Les repas seront pris en commun dans le réfectoire des locaux de l'école primaire et la restauration en liaison froide sera assuré par l'entreprise API. Un goûter est aussi proposé aux enfants de ce fait il est le même pour tous.

Espace d'accueil :

La structure dispose de locaux agréables situés dans le complexe scolaire primaire :

- ▶ D'une grande salle d'activité avec sanitaires privatifs,
- ▶ Du bureau du directeur,
- ▶ D'espaces extérieurs fermés,
- ▶ D'un préau,
- ▶ D'un gymnase couvert,
- ▶ D'un réfectoire et d'une cuisine,
- ▶ D'un dortoir,

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

PERSONNEL PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS FAMILLES RURALES DE CHAULNES

LE DIRECTEUR : Ludovic Antiochus

Il apportera son aide et mettra à disposition les locaux, les moyens nécessaires au bon déroulement de centre de loisir, des sorties et des minis camps.

Membre de l'association Familles Rurales, il sera en outre le premier garant du projet de l'accueil et le lien permanent entre l'équipe d'animation, les utilisateurs (parents) et le bureau de l'association.

Partie prenante dans l'équipe, il sera amené à prendre part aux décisions de celle-ci.

Il est garant de projet, du bon fonctionnement de l'accueil ou du minicamps ainsi que du bien-être des enfants.

A ce titre, le directeur sera amené à rendre compte de cela auprès de « Jeunesse et Sports », de Familles Rurales, de la commune de Chaulnes, de la communauté de commune de Haute Picardie et de la CAF/MSA. Il réunira régulièrement l'équipe d'Animation au complet, ou par sous-groupe, pour des bilans partiels. Il informera l'équipe d'animation directement.

Il sera possible pour les animateurs et pour les enfants, attentif à tout ce qui se passe dans l'enceinte du centre. Il s'assurera également du bien-être de chaque individu (adulte ou enfant) évoluant dans le centre de loisir, et agira en fonction des besoins qu'il repérera.

La planification et la gestion humaine du personnel relève du directeur du centre, toutefois chaque membre de l'équipe pédagogique la possibilité d'intervenir tant dans le fonctionnement immédiat que dans la programmation. En fonction des besoins du jour, de la sortie ou du minis camps en cours, mais après en avoir fait état auprès du directeur.

Il s'assure que toutes les tâches citées, sont accomplies par l'équipe d'animation et s'attachera à aider tout animateur en difficulté, qu'il soit BAFA, stagiaire ou bénévole, en étant à l'écoute et en garantissant un accompagnement formateur.

Chaque animateur doit avoir la possibilité d'agir, d'échanger des informations, de mettre au profit des enfants toutes ses compétences et connaissances, de se former par l'échange et le conseil.

Tous les animateurs, BAFA, stagiaire ou bénévole, devra répondre aux attentes et aux devoirs qui lui sont attribués (notamment en terme de sécurité affective, physique et morale, de même son comportement doit être adaptés à la situation, ect.), sous peine de se voir renvoyer de l'accueil.

Des évaluations, bilans et réunions seront programmés et permettront de réadapter le projet et l'organisation du centre :

- Quotidiennement avec toute l'équipe
- De une à deux fois par semaine individuellement
- Bilan de fin de semaine et fin de centre

L'ECONOMAT-L'ALIMENTATION :

Il est assuré par l'association les « Pipious » organisatrice de la crèche de Chaulnes et ce par l'intermédiaire d'une convention, le directeur a un droit de regard quant à la qualité, la prestation, l'équilibre des repas fournis par celle-ci.

LES INTERVENANTS TECHNIQUES :

Pour la mise en place d'activités spécifiques, le centre de loisir peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans ce projet pédagogique. Ceux-ci devront être diplômés en fonction de la réglementation en vigueur, un travail de préparation est fait avec les intervenants avec l'action afin de s'assurer de la concordance de méthode avec le projet pédagogique.

L'EQUIPE D'ANIMATION :

En accord avec les projets éducatif et pédagogique du centre, l'équipe d'animation sera fondée sur l'échange, l'écoute, la cohérence, la responsabilité de chacun et la conscience de ses actes.

L'équipe doit être solidaire et, bien que composée de personnalités différentes, fonctionner en unité.

La communication est la base de son travail ; chacun des membres de l'équipe doit également faire preuve de respect pour les autres, que ce soit envers les enfants ou les autres animateurs.

La notion de sécurité doit être acquise par chacun, et l'attention de chaque animateur doit être constant afin de veiller à ce qu'aucun enfant ne soit en situation de danger. Les animateurs veilleront à ce que l'intégrité physique et psychologique des enfants soit assuré à tout moment et par tous. La notion de sécurité ne doit cependant pas devenir une phobie de tous les risques et laisser sa place à l'épanouissement de chacun des enfants.

D'autre part, les animateurs devront être capable de prendre les initiatives adéquates à chaque situation. L'animateur doit en effet être capable de gérer un groupe d'enfants, de préparer et de mener une activité, de gérer la vie quotidienne, d'adapter ses actions au besoin, à la demande, et donc d'être à l'écoute des enfants et d'observer les comportements afin d'agir au mieux pour ceux-ci.

LOISIR

EPANOUISSEMENT PERSONNEL

DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNALITE

PLAISIR

SECURITE MORALE, AFFECTIVE, PHYSIQUE

DECOUVERTES ET APPRENTISSAGES

ECHANGE ET EXPRESSION PERSONNELLE

Objectifs pédagogiques

L'accueil de loisirs est une entité éducative à part entière, nous n'avons pas la prétention de vouloir nous substituer à d'autres (parents, écoles, acteurs sociaux etc...) mais nous espérons humblement être complémentaires de ceux-ci et ainsi contribuer à l'éducation des enfants.

Le projet pédagogique est le fil conducteur de la vie du centre. A travers lui nous essayons de transmettre aux enfants des valeurs humaines et citoyennes qui nous paraissent essentielles.

Les objectifs pédagogiques (spécifiques) pour les 3-5 ans :

Les rythmes de vie des enfants âgés de 3 à 6 ans doivent être particulièrement respectés pour le bien être, et par conséquent, le bon déroulement des activités.

Les jeux organisés doivent être de courte durée, ne pas comporter trop de règles et doivent favoriser le développement psychomoteur et l'expression.

Un enfant ne doit pas retourner chez lui en sueur et tout rouge. L'animatrice doit imposer des temps calme! Chaque activité doit être abordée de manière ludique.

- ***Favoriser l'autonomie de l'enfant :***

Aider l'enfant à s'engager dans un dynamisme personnel de son corps et de son esprit afin de l'aider à grandir. Le rôle de l'équipe d'animation va être d'accompagner l'enfant dans cette conquête, en favorisant un espace adapté.

- ***Privilégier le rythme individuel de l'enfant :***

Il est important de respecter les rythmes physiologiques de chaque enfant en permettant à l'enfant de se développer harmonieusement à travers les temps de vie quotidienne et d'activité (sieste-mercredi, temps calme, (temps libre et temps d'activité).

- ***Développer la curiosité de l'enfant :***

Aider l'enfant à stimuler l'envie d'apprendre. La curiosité est le premier indice de l'intelligence.

En lui permettant de découvrir différentes activités, en suscitant son envie de découvrir et d'apprendre, en l'incitant à rechercher des informations qui répondent à ses interrogations.

Les objectifs pédagogiques pour les 3-11 ans :

- ***Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière.
Permettre à l'enfant de s'épanouir socialement
Amener l'enfant à prendre sa place au sein du groupe, en refusant toutes formes d'exclusion
quelles qu'elles soient.***

Comment ?

Mise en place d'outils permettant aux enfants d'exprimer leurs envies, leurs besoins et leurs ressentis (boîtes à outils, boîtes à humeur, météo de satisfaction, mur d'expression).

Des bilans de fin d'activités sont prévus avec les enfants.

Des moments informels tel que les repas sont aussi des lieux d'échanges importants de la journée.

- ***Respecter les rythmes individuels des enfants***

Comment ?

L'équipe d'animation respecte la courbe d'intensité des activités et de la journée, avec retour au calme à la fin de chacune d'elle.

Des temps calme ou sieste sont mis en place en fonction de l'âge.

Des lieux de vie seront aménagés où les enfants pourront se reposer (coin livre, jeux, coloriage, repos).

- ***Rendre les enfants et les jeunes acteurs de leurs loisirs.***

Comment ?

Les enfants sont forces de proposition des activités par la mise en place d'outils (boîtes à idées) et les temps d'échanges formels ou informels.

Ils seront parties prenantes dans le choix des plannings d'activités et lors des campings dans le choix des menus, des activités et des plannings de temps de vie quotidienne.

- ***Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie.***

Comment ?

Les enfants auront des périodes d'autonomie dans la journée. Pour ceux mangeant à la cantine nous les inviterons à prendre part au service des plats, à l'approvisionnement en eau et au débarrassage des tables.

Nous organiserons également des campings avec planning de la vie quotidienne (composition des menus, préparation des repas, nettoyage des locaux...)

- ***Permettre aux enfants et aux jeunes d'approfondir la connaissance de leur environnement afin de se l'approprier.
Permettre à l'enfant de comprendre et d'utiliser son environnement.
Permettre à l'enfant de s'approprier le patrimoine local. Permettre aux enfants et aux jeunes de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins.***

Comment ?

Nous utilisons au maximum les ressources locales pour nos projets d'animation.

Nous nous appuyons sur les associations locales, les personnes ressources, les installations communales, les équipements sportifs et culturels pour permettre aux enfants de découvrir leur lieu de vie.

Nous essayons également de proposer des sorties ou activités dites exceptionnelles de façon locales.

Ce qui permet de faire découvrir aux enfants les richesses de leur environnement propre et de maîtriser le budget du centre.

- ***Associer les parents, renforcer les liens avec les familles.***

Comment ?

Une réunion d'information a lieu en amont du centre.

Les parents seront accueillis et informés lors des périodes d'accueils échelonnés ? Les parents seront invités à accompagner lors des sorties hors du centre.

Nous inviterons les parents pour des veillées de camping.

Une fête de fin de centre aura lieu le dernier jour avec les enfants. (à voir avec les enfants et les animateurs).

L'aménagement de l'espace pour permettre l'autonomie

L'aménagement de la salle permet un accès autonome aux jeux, aux jouets, aux livres et aux matériel de dessin.

Différents coins sont mis en place pour faciliter les activités : coins calme avec livres, coins jeux de sociétés, tables pour les activités...

LA VIE COLLECTIVE

Un accueil de loisirs, un mini camps... sont composé de personnes différentes (âge, sexe, caractère, fonction...) l'ensemble de ces personnes forme une COLLECTIVITE.

Les relations et la communication au sein de l'équipe d'animation vont conditionner la réussite de l'accueil de loisirs ou mini camp. L'attitude de l'animateur, **modèle et repère** sur le centre, va conditionner celle de l'enfant.

Les objectifs d'un bon fonctionnement du centre de loisir visent à accompagner l'enfant dans sa recherche d'autonomie et de responsabilité. Il convient de ne pas oublier que l'adulte, vous, est responsable en premier de l'enfant. Je ne donne pas de recettes directement applicable, elle n'existe pas, mais je veux sensibiliser l'équipe pédagogique sur le fait que la relation ne peut être autre qu'une relation adulte/enfant.

L'essentiel n'est pas d'être aimé à tout prix des enfants, mais de poursuivre les objectifs formulés dans le projet tout en nourrissant une relation de qualité avec l'enfant et ce, en respectant son rôle. Ce qui lui permettra de mieux se situer dans la relation. On ne peut pas parler de vie collective sans évoquer des **REGLES DE VIE**.

Pour cela, le REFERENTS sera animateur responsable de certains moments bien définis de la journée. Ce qui n'exclut pas la participation et l'intervention de chaque membre de l'équipe à des moments clés (petit conte avant la sieste, discussion avec les enfants pour régler un problème...).

Organisation de l'accueil

Les règles de vie :

Les règles de vie sont établies en fonction :

- Du projet de L'ALSH ou de la sortie
- Des horaires de fonctionnement de l'accueil
- De la concertation quotidienne (surtout au début du centre) avec les enfants, qui doivent participer à l'élaboration de ces règles pour mieux les approprier.

Il est utile de préciser, que la souplesse de fonctionnement de l'accueil permet d'adapter, de modifier certaines règles de vie afin que les « projets » puissent se réaliser sans que cela nuise à quiconque.

Journée type et vie quotidienne des mercredi

- 11h45-12h15 Les animatrices récupèrent les enfants de l'école maternelle dans leurs classes respectives et les élèves de l'école primaire dans le hall d'entrée.
- 12h à 12h15 Accueil des enfants n'allant pas à l'école de Chaulnes.
- 12h15-13h Préparation pour le repas (toilette) et Repas
- 13h-13h30 Temps d'autonomie dans la cour ou dans le gymnase en fonction de la météo
- 13h30-13h45 Accueil échelonné des enfants qui ne mangent pas à la cantine (sous la responsabilité des animateurs)
- 13h45-14h30 Temps calme pour les plus grands
Sieste pour les plus jeunes (pour les plus petits le temps de sieste pourra être allongé)
- 14h30-14h45 Présentation des activités de l'après-midi
- 14h45-16h30 Activités et rangement du matériel
- 16h30-17h Goûter et bilan des activités de la journée
- 17h-18h30 Départ échelonné et accueil des parents (Sous la responsabilité des animateurs)

Journée type et vie quotidienne des petites vacances scolaires

- 7h30-9h Accueil échelonné
- 9h00-9h15 Présentation des activités
- 9h15-11h45 Activités
- 11h45-12h Rangement du matériel
- 12h-12h15 Départ échelonné des enfants qui ne mangent pas à la cantine
- 12h15-13h Préparation pour le repas (toilette) et Repas
- 13h-13h30 Temps d'autonomie dans la cour ou dans le gymnase en fonction de la météo
- 13h30-13h45 Accueil échelonné des enfants qui ne mangent pas à la cantine
- 13h45-14h30 Temps calme pour les plus grands
Sieste pour les plus jeunes (pour les plus petits le temps de sieste pourra être allongé)
- 14h30-14h45 Présentation des activités de l'après-midi
- 14h45-16h30 Activités et rangement du matériel
- 16h30-17h Goûter et bilan des activités de la journée
- 17h-18h30 Départ échelonné et accueil des parents

Vie Quotidienne

Il s'agit de tous les moments de la journée, qui ne sont pas des « temps d'activités pédagogiques » à proprement parler, mais qui ponctuent la journée et auxquels les animateurs doivent accorder autant d'importance qu'aux temps d'activités.

La vie quotidienne représente une grande partie de la journée puisque ce sont les moments d'accueil, de repas, de temps libre, de sieste (etc.) où l'écoute et la disponibilité des animateurs sont très importantes pour les enfants.

– **L'accueil et le départ échelonné**

–

Ils sont mises en place :

- Le mercredi : le midi de 12h à 12h15 et le soir de 17h à 18h30
- Les jours de vacances scolaires : le matin (7h30 – 9h) et le soir (17h – 18h30)

Ils sont prévus afin d'accueillir les enfants dont les parents travaillent, des activités sont proposées aux enfants. Les enfants sont accueillis dans les nouveaux locaux devant le bureau du directeur entrée côté parking des écoles.

L'entrée s'effectue en sonnant au portillon côté bureau du directeur (étiquette garderie ou directrice). Il est important de s'assurer de la prise en charge des enfants par les animateurs.

Le directeur et les animateurs, accorderont une grande importance à la communication avec les parents des enfants et se tiendront à leur disposition pour répondre à toutes leurs questions. Ils informeront également les parents des activités prévues et faites par leurs enfants, du déroulement de la journée, des éventuels problèmes rencontrés, etc.

Il est important de s'assurer de la prise en charge des enfants par un animateurs.

Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a la possibilité entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire...

Il se fait donc de manière échelonnée en fonction de l'arrivée des parents sur le centre. Une personne de l'équipe d'animation doit toujours être présente afin d'accueillir parents et enfants.

L'accueil est un moment de séparation entre l'enfant et ses parents, il doit donc être chaleureux, rassurant et sécurisant pour que l'enfant ne le vive pas comme une rupture brutale, voire déchirante. L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé.

Son rôle est de permettre à chacun de se « retrouver » dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société...

Ils peuvent également expliquer aux enfants comment va se dérouler la journée, mettre à disposition tout le matériel nécessaire aux enfants pour qu'ils s'occupent selon leur choix et doivent laisser l'enfant s'adapter à son rythme.

Le directeur, de même que les animateurs, accorderont une grande importance à la communication avec les parents des enfants et se tiendront à leur disposition pour répondre à toutes leurs questions. Ils informeront également les parents des activités prévues et faites par leurs enfants, du déroulement de la journée, des éventuels problèmes rencontrés, etc.

Il est également important que les parents viennent chercher les informations, nous ne sommes pas des surhumains et ne le revendiquons pas. Aussi pour éviter le maximum de soucis nous adultes devons pour le bien des enfants s'assurer du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Afin de faciliter ces échanges, la mise en place d'un accueil des parents sera mis en place chaque matin pendant l'accueil échelonné. Ce sera l'occasion pour chacun de faire part de toutes les informations qu'il jugera utile pour la bonne marche du centre.

Ce moment doit se faire dans la convivialité et le respect des uns et des autres.

Pour tous différents concernant l'équipe pédagogique vous avez la possibilité de venir voir personnellement le directeur.

- **Le repas** (il se fait dans le réfectoire des écoles).

Le temps de repas est une activité à part entière qui tend à :

- Amener à plus de convivialité et d'autonomie pendant le temps repas.

(décoration, appropriation de l'espace, plus de responsabilité dans la gestion de son repas et du bruit)

- Apporter une sensibilisation sur l'équilibre alimentaire
- Proposer un temps d'activité où l'enfant devient acteur.
- Favoriser le vivre et le manger ensemble dans le respect et la coopération

Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente. La nourriture est de qualité, équilibrée et bien présentée. Chacun est invité à goûter. Les enfants participent au débarrassage de la table.

Nous souhaitons que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré, autonomie dans les gestes, règles de collectivité...)

Les animateurs se doivent d'être disponible, de favoriser la prise d'initiative des enfants, d'aider les plus jeunes qui en ont besoin. Les enfants peuvent se placer comme il le souhaitent et les animateurs pourront soit ce répartir aux tables des enfants, soit ce regrouper à une table pour discuter de la journée, des éventuels problèmes rencontrés, etc. le directeur prendra part aux repas qui représentent un moment privilégié pour les échanges, autant avec les enfants que l'équipe d'animation.

Le temps de repos, temps calme :

Très important dans la journée, c'est le moment, après le repas, où les plus jeunes vont faire la sieste, accompagnés d'animateur qui les sécurisera en leur racontant une histoire, en les bordant, en leur faisant savoir qu'il reste attentif, même pendant leur sommeil, etc. Pour les autres, c'est un moment où ils peuvent choisir de rester en groupe ou de prendre un peu de recul, avoir une activité libre, c'est-à-dire qu'ils peuvent choisir selon leur envie, tout en sachant ce qui est mis à leur disposition pour cela :

- salle de repos,
- un coin lecture,
- des jeux de société

Les animateurs doivent rester disponible et veiller à la sécurité des enfants, tout en laissant ceux-ci s'occuper de façon plus autonome. Ce sont les moments intimes de l'enfant, instants qu'il pourra personnaliser par différents schémas en fonction de l'âge.

Le rôle de l'animateur sera d'aménager l'espace avec les enfants en fonction de leurs envies et de leurs choix. Ces temps libres et ces temps calmes sont aussi des moments privilégiés pour un suivi plus individualisé de l'enfant (discussion, jeux à deux ou en petit groupes...).

Le goûter : il est fourni (identique pour tous et équilibré)

Temps de pause dans l'après midi, il réunit enfants et adultes dans un climat convivial. Il permet le lien entre le temps d'activité précédents et la fin de journée. Un bilan de la journée est fait avec les enfants.

La fin de journée :

C'est le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe. C'est le moment de « l'au revoir », de la liaison entre le centre de loisir et la vie familiale. On se quitte pour mieux se retrouver la prochaine fois. Les enfants ont la possibilité de faire des activités autonome (Voir le temps d'accueil).

RYTHME DE VIE

Il sera modulé en fonction des activités, comme, au même titre, les activités devront respecter au mieux le rythme de vie des enfants. Le planning des activités dominantes sera affiché dans le centre. Nous n'obligerons pas l'enfant qui a essayé une activité qui ne lui plaît pas de la pratiquer à nouveau.

LES REGLES DE VIE ET LES INTERDITS :

De part la loi, les séjours de vacances sont sous tutelle de la DIRECTION DEPARTEMENTAL de la JEUNESSE et des SPORT (D.D.J.S) (1), et à ce titre, notamment concernant le chapitre des mineurs. L'ALCOOL POUR LES MOINS DE 18 ANS, LA VIOLENCE SOUS TOUTES SES FORMES, LA CONSOMMATION DE STUPEFIANTS, LA MIXITE sont INTERDITS entre autre, S'arrêter simplement à l'application des textes, se voudrait REDUCTEUR. Il sera de notre fonction de pouvoir répondre à des explications plus larges et concrètes. A ce titre l'équipe de direction se devra d'être le centre de ressources pour ce type de réflexion, comme pour tout autre sujet. Toutes les règles de vie seront discutées et définies lors des préparations.

ACTIVITES

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

L'activité est une interaction entre la personne et le milieu (environnement, cadre de vie, outils et matériaux, autres enfants et adultes ...)

Qu'ils soient lancés par les animateurs ou venant d'une idée des enfants, ils permettent à chaque enfant d'y trouver sa place, ils font appel à des activités de différents domaines (activités manuelles, d'expression...)et favorisent les initiatives des enfants.

Les activités ne s'improvisent pas, les animateurs préparent le matériel nécessaire à l'avance et aménagent la salle avant l'arrivée des enfants. Les salles doivent être agencées, adaptées aux besoins des enfants et décorées de façon à leur permettre de s'évader.

De plus dans le temps d'activité, il faut penser à prévoir le déplacement, l'installation, le rangement de la salle, le goûter...

Pour les activités se déroulant à l'extérieur de l'accueil prévoir de remplir la fiche de sortie et la laisser au directeur. Prendre les fiches sanitaires des enfants concernés, la trousse de secours et la feuille d'infirmier (en cas de bobos la remplir et la donner au directeur qui reportera dans le cahier de soins).

Équipez vous d'un sac à dos renfermant de l'eau et des collations et veillez à ce que les enfants et une tenue adaptée aux activités et à la météo (basket, casquette, K-Way, crème solaire...).

Pour les activités spécifiques, les parents seront mis au courant des vêtements et matériels nécessaires au bon déroulement, à travers un affichage, une diffusion de papiers et une explication plus personnelle lors des accueils.

Surtout PARENTS n'hésitez pas à venir consulter l'équipe d'animation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUE EN DIRECTION DE L'EQUIPE D'ANIMATION

POUR AMENER LES ENFANTS VERS PLUS D'AUTONOMIE ET DE REONSABILITE, IL FAUT QUE ES ANIMATEURS SOIENT CAPABLES :

- D'être autonomes dans leur vie quotidienne
 - > Évaluation : vérification de l'état et du rangement du matériel
 - > Régulation : discussion à part car il faut montrer l'exemple en tant qu'animateur
- D'être eux-même responsable de leurs paroles et de leurs actes
 - > Évaluation : présence sur le terrain et observation
 - > Régulation : discussion personnelle ou à la réunion du soir et redéfinition de certaines règles de vie collective
- De se positionner dans l'équipe, de proposer des idées et d'établir un projet commun
 - > Évaluation : observation aux réunions et aux préparations des activités
 - > Régulation : en discuter, proposer de l'aide, du soutien, en parler avec toute l'équipe...
- De laisser la parole aux enfants et de savoir les valoriser quand il faut
 - > Évaluation : parler avec les enfants, l'équipe, observer les salles de vie...
 - > Régulation : proposer des idées, des moyens et valoriser quand il faut

POUR PERMETTRE AUX ENFANTS DE VIVRE SELON LEUR PROPRE RYTHME ET LEURS BESOINS SPECIFIQUES, IL FAUT QUE LES ANIMATEURS SOIENT CAPABLES :

- D'être à l'écoute des enfants, même s'ils ne s'expriment pas toujours
 - > Évaluation: être à l'écoute des enfants à tous moments
 - > Régulation : resituer quel est l'acteur du séjour, à savoir l'enfant
- De gérer leur temps de sommeil, leur poses, afin de n'être ni fatigué ni énervé
 - > Évaluation : le constater sur le terrain en étant présent et en observant
 - > Régulation : leur rappeler leur pose, leur conseiller de se reposer...

- D'être ponctuel dans les horaires de la journée (activités, repas, temps calme...)
- > Évaluation : être présente au moment des départs des activités...
- > Régulation : recadrer l'équipe car leur retard pénalise le reste du personnel, proposer des roulements entre animateurs...

POUR AMENER LES ENFANTS VERS PLUS DE RESPECT DE SOI, DES AUTRES ET DE L'ENVIRONNEMENT, IL FAUT QUE LE ANIMATEURS SOIENT CAPABLES :

- De se respecter entre eux en se laissant la parole, en communiquant au sein de l'équipe afin de ne pas non plus être contradictoires envers les enfants
- > Évaluation : les observer entre eux à tout moment
- > Régulation : le respect est primordial, d'autant plus en collectivité, un recadrage se fera rapidement pour que ça ne se reproduise pas
- De s'entraider dans n'importe quelle tâche de la vie quotidienne, de la vie collective, des activités
- > Évaluation : les guider, être présente, les conseiller, participer...
- > Régulation : leur proposer un mode de fonctionnement
- De respecter le monde qui les entoure en montrant l'exemple et d'impulser ainsi des activités originales
- > Évaluation : vérification du planning et du centre
- > Régulation : organiser un grand ramassage de papiers.

REGLES NON NEGOCIABLES

- LES HORAIRES DU CENTRE
- RESPECT DES HORAIRES DE TRAVAIL
- RESPECT DES COLLEGUES ET DES ENFANTS
- ASPECT SOUMIS A LA REGLEMENTATION
- LA CONSOMMATION DE PRODUIT ILLICITE
- ETRE EN ETAT D'EBRIETE
- PAS DE PROPOS RACISTE OU DISCRIMINATOIRE